

Festival du Conte – 13, 14 et 15 mai 2022

L'association Bulles de Théâtre, en partenariat avec le Petit Théâtre d'argile, organise à Allonville son premier festival de contes "Ça va conter !" les 13,14 et 15 mai prochains.

Un week-end de spectacles pour tous les âges, un voyage dans l'imaginaire !

Découvrez le programme sur www.bulles-de-theatre.com !
Lieux : Petit théâtre d'argile et Salle polyvalente
Réservations indispensables.

Bulles de Théâtre
MAAM - 12 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS
bullesdetheatre80@gmail.com



Nuisances sonores

Avec le printemps, les travaux d'extérieur ont à nouveau la faveur des jardiniers et des bricoleurs.

Petit rappel concernant les travaux de bricolage et jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ils ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00.

(Arrêté préfectoral du 20 juin 2005, toujours en vigueur, portant réglementation des bruits de voisinage dans la Somme)



Le Lien

Numéro 77 – Le 29 avril 2022



Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

Rappel :

La date limite d'inscription sur les listes électorales est arrêtée au jeudi 5 mai 2022.

Commémoration – 8 mai 1945

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 se déroulera à 10h30 le dimanche 8 mai au monument aux morts.

À l'issue de la cérémonie, un temps convivial vous sera proposé à la salle des mariages de la mairie.

Le protocole sanitaire est allégé mais les gestes barrières sont toujours recommandés.

A cet effet, des masques et du gel hydro-alcoolique seront mis à disposition des personnes qui le souhaitent.

Repas des aînés du 21 mai 2022

Le repas des aînés, programmé le samedi 5 décembre 2021, ayant été reporté en raison de la pandémie persistante, aura lieu le samedi 21 mai 2022, à la salle polyvalente.

Un courrier a été adressé aux personnes bénéficiaires.

Nous serons heureux de vous y accueillir à partir de 12h et vous attendons nombreux.

Réderie au village le 15 mai 2022

La réderie, organisée par la Comité des Fêtes d'Allonville, se déroulera le dimanche 15 mai 2022, dans la Grande rue et la rue du Bout de Ville.

Les inscriptions auront lieu à la salle polyvalente, aux dates et horaires suivants :

- Riverains le jeudi 28 avril de 17 à 19h
- Allonvillois le jeudi 5 mai de 17 à 19h
- Extérieurs le jeudi 12 mai de 17 à 19h



Ecoles : prochaine rentrée scolaire

Les pré-inscriptions à l'école primaire sont dès à présent ouvertes.

Elles ont lieu en mairie et concernent tout particulièrement les enfants âgés de 3 ans au 31 décembre 2022. Pensez à vous munir du carnet de vaccination et du livret de famille.



EAU

Le service de l'eau et de l'assainissement d'Amiens Métropole offre désormais aux abonnés la possibilité d'une facturation mensuelle.

- La demande de mensualisation peut être faite à tout moment ; elle sera effective après réception de la prochaine facture basée sur un indice réel.

Ensuite, les abonnés ne recevront plus de facture intermédiaire sur index estimé ; celle-ci sera remplacée par le prélèvement de 9 acomptes mensuels, suivis d'un décompte annuel de solde.

- La demande peut être effectuée à l'aide du formulaire d'adhésion, disponible en mairie, qu'il suffit de compléter et renvoyer au Service de l'eau d'Amiens Métropole, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Les abonnés qui souhaitent adhérer à la mensualisation peuvent également s'adresser au 03 22 33 59 40 ou par mail : mensualisationeau@amiens-metropole.com

Taille des haies

Afin de préserver la biodiversité, et plus particulièrement de favoriser la nidification, la taille des haies est, pour les particuliers, déconseillée du 15 mars au 31 juillet.

(Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales)